

Poursuivre la lutte pour rendre visible les cancers d'origine professionnelle

En France, environ 280 000 cancers (non professionnels et professionnels confondus) sont diagnostiqués annuellement. Ils causent la mort de quelques 150 000 personnes par an. Les chiffres des cancers pour cause professionnelle varient de 5 000 à 32 000. Cet écart s'explique par une absence d'outil permettant un suivi de la carrière professionnelle, outil qui permettrait d'attribuer au travail la cause de ces cancers.

A l'occasion de la publication de l'étude Santé publique France «Environnement socioéconomique et incidence des cancers en France », l'Union syndicale Solidaires tient à affirmer que cette analyse ne traite malheureusement pas des cancers d'origine professionnelle. Dans sa conclusion elle indique que *«ce travail permet également d'estimer que, pour les localisations dont le risque augmente avec la défavorisation sociale, près de 15 000 cas de cancers pourraient être évités en France chaque année par une amélioration appropriée des conditions de vie et la promotion de la santé des populations les plus défavorisées, ce gain potentiel étant plus important chez l'homme que chez la femme et maximal pour les cancers du poumon»*. Une fois encore, nous sommes dans un modèle d'interprétation dominant renvoyant aux responsabilités individuelles telle la consommation de tabac et d'alcool.

Seul est pointé dans cette étude, le milieu socio-économique comme étant le responsable alors que la multi exposition notamment au travail favorise l'apparition de nombreux cancers.

Les populations les plus défavorisées socialement et économiquement sont aussi celles qui sont le plus exposées et dont le statut est le plus fragile (CDD, emplois précaires, saisonniers, sous-traitance...). En pointant la responsabilité personnelle et non professionnelle on retrouve là les relents de l'hygiénisme patronal datant du 19^e siècle.

Pourtant les chiffres parlent d'eux-mêmes, en 1980 le taux de mortalité précoce par cancer chez les ouvrier-es était 4 fois plus élevé que chez les cadres et professions intellectuelles, en 2010 c'était 10 fois plus. Faut-il également rappeler que près de 2 millions de salarié-es sont exposé-es à au moins un produit chimique cancérigène.

Combien de cancers pourrait-on éviter si une vraie politique de santé au travail était mise en œuvre ?

L'Union syndicale Solidaires revendique l'interdiction de tous les produits chimiques classifiés CMR (Cancérigène-Mutagène-Reprotoxique) et le renforcement des moyens de tous les acteurs impliqués dans la santé et les conditions de travail afin que le lien entre les cancers et leurs origines professionnelles puissent être clairement établi.

Continuons la lutte pour rendre visible le lien entre travail et cancers et pour ne plus perdre sa vie à la gagner.

Paris 8 février 2017

**144 Bd de la Villette
75 019 Paris**

**Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**

